

Secteur psychiatrique adulte
Montpellier Lunel

CATTP de Lunel

Centre d'accueil thérapeutique
à temps partiel



CHU de Montpellier
CMP Lunel
Pôle Psychiatrie
23 rue de l'artisanat, zone Luneland,
34400 Lunel
Tél. : 04 67 33 27 41

www.chu-montpellier.fr

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel du secteur Montpellier Lunel est une structure du service public, rattachée au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Montpellier, hôpital la Colombière.

Il vise un travail d'animation, d'écoute, de thérapie de groupe en vue de maintenir ou développer l'autonomie, maintenir ou restaurer un lien social chez des patients présentant des troubles psychiatriques.

Moyens utilisés

- un accueil régulier autour d'un café, de discussions, de jeux de société,
- des accompagnements thérapeutiques extériorisés organisés plusieurs fois dans l'année (cinéma, visites diverses, expositions...),
- des activités socioculturelles ponctuelles sur le site: pâtisseries, crêpes...

Organisation

La prise en charge est assurée par 2 à 3 infirmiers.
Elle se déroule les :

- **lundi de 14h à 16h30**
- **mercredi de 14h à 16h30**
- **vendredi de 14h00 à 16h30**

Conditions d'admission

L'admission au CATTP se fait sur prescription médicale, après une première consultation avec un médecin psychiatre du service.

Les patients concernés dépendent du secteur géographique «Montpellier/Lunel»

NB : lors du premier rendez vous, il vous est demandé de fournir vos attestations de sécurité sociale et mutuelle, ainsi que votre pièce d'identité.

Les professionnels de santé

Médecins psychiatres

- Dr Jean-Luc Moulis, chef de service
- Dr Mac GREGOR,

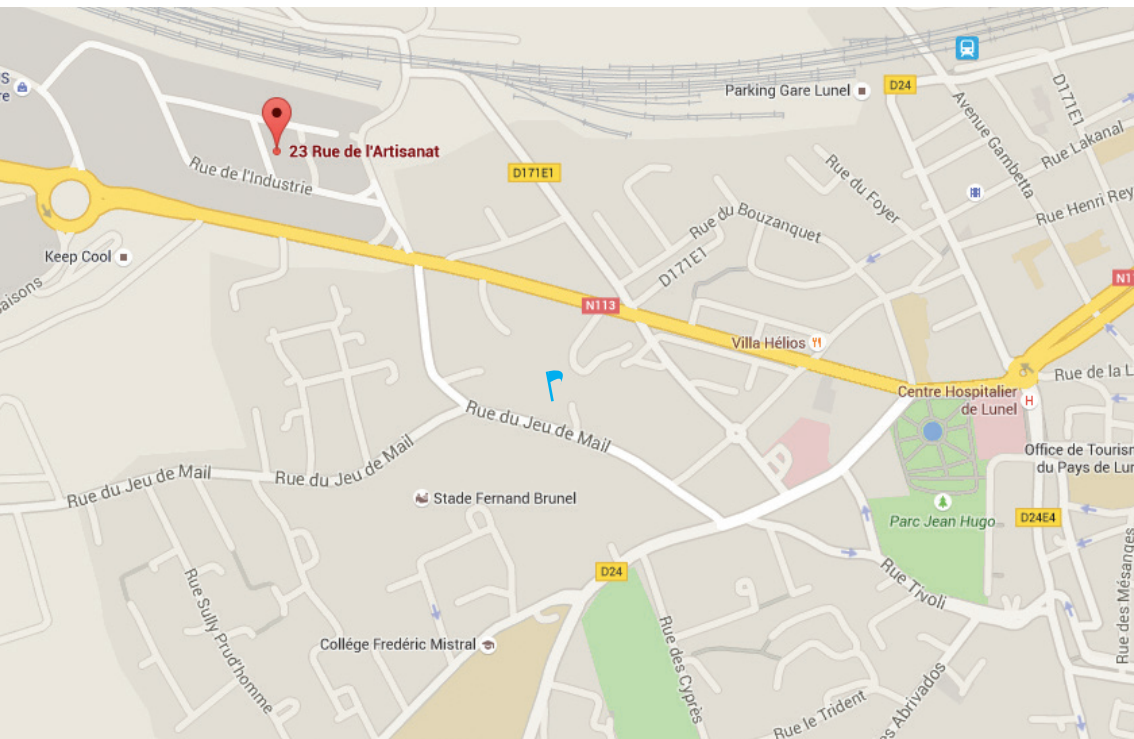
Equipe infirmière

- Sébastien Dauphin, IDE
- Laurie Erenfeld, IDE
- Corinne Lesprit, IDE
- Evelyne Nonhaveth; IDE
- Marie-Christine Perichon, IDE
- Christelle Valentin, IDE
- Valérie Paquet-Brunel, Cadre de Santé

Contacts

Téléphone : 04 67 33 27 41

Plan d'accès



23, rue de l'artisanat, zone Luneland, 34400 Lunel

NB: l'entrée se trouve au premier étage du bâtiment

(accès par un escalier extérieur ou possibilité de prendre un ascenseur au rez de chaussée).

Zone géographique correspondant au secteur Montpellier/Lunel

Canton de Lunel : Lunel, Lunel Viel, Marsillargues, Saint Christol, Saint Just, Saint Nazaire de Pezan, Saint Sériès, Saturargues, Valergues, Vêrargues, Villetelle.

Canton de Castries (sauf Castries) : Boisseron, Saussines, Beaulieu, Buzignargues, Gallargues, Guzargues, Montaud, Restinclières, Saint Drézèry, Saint Génies des Mourgues, Saint hilaire de Bauvoir, Saint Jean de Cornies, Sussargues.